



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE ET POSE
DE MATÉRIEL ELECTROACOUSTIQUE,
SCENIQUE, LUMIERE ET VIDEO - PASSE AVEC
LA SOCIETE PRESTACLES**

**DÉCISION N° AU-18-385
EN DATE DU 06 DECEMBRE 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'appel public à la concurrence envoyé au journal BOAMP et au profil acheteur de la Ville le 24 septembre 2018 relatif au marché de fourniture et pose de matériel électroacoustique, scénique, lumière et vidéo ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société PRESTACLES, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société PRESTACLES sise Parc d'activités des petits carreaux – 3 avenue des Orangers – 94380 BONNEUIL SUR MARNE, représentée par Monsieur Eric LIVREAU, Co-gérant, le marché de fourniture et pose de matériel électroacoustique, scénique, lumière et vidéo.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 36 554,00 € HT (43 864,80 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181206-lmc1H5821H1-AR Date de réception en Préfecture : 06/12/2018 Date de Publication : 06/12/2018
